Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 6 (1991)
Heft: 3: Gazette

Rubrik: Personalia

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PERSONALIA

Mutations

Ligue suisse du patrimoine national (LSPN)

Démission du comité: Silvio Keller, Interlaken
Nouveau membre du comité: Christine Kamm-Kyburz, Zoug

Société suisse de préhistoire et d'archéologie (SSPA)

Démissions du comité: Rolf d'Aujourd'hui, Bâle (président); Jürg Dietrich, Langnau
Nouveaux membres du comité: Andreas Zürcher, Zurich (président); Christian Foppa, Coire

Société suisse des beaux-arts

Nouveau membre du comité: Hans Peter Gnos, Zoug

Association des musées suisses (AMS)

Démissions du comité: Martin Schärer (président), Vevey; Rudolf Gruber, Wil; Michel Sguaitamatti, Zürich (décédé)
Nouveau président: Josef Brülisauer, Lucerne

ICOM-Suisse

Démission du comité: Prof Augusto Gaggioni, Giubiasco
Nouveau membre du comité: Tiziano Petrini, Giuabiasco

Un nouveau conservateur des monuments historiques dans le Canton de St-Gall

Après cinq années passées comme conservateur de la Ville de St-Gall, Pierre Hatz a pris le 23 septembre dernier ses nouvelles fonctions en tant que conservateur des monuments historiques du Canton de St-Gall. Il succède ainsi à Benito Boari qui a pris fin juin sa retraite mais reste à la disposition du Canton de St-Gall pour l'excécution de certains mandats.

Il y a un peu plus de trois ans le nouveau conservateur du Canton de St-Gall avait lui-même rédigé son portrait: «Le Centre NIKE m'a demandé de rédiger un curriculum vitae sérieux, je vais plutôt tenter de vous dire ce qui m'a poussé à me consacrer à la conservation des monuments historiques.

Né le 28 mars 1951 à Coire, j'ai passé ma jeunesse et fait ma scolarité à Arbon et à St-Gall puis j'ai fait un apprentissage de dessinateur en bâtiment à St-Gall.

J'ai toujours été attiré par les vieilles pierres: les vestiges du passé et les signes de vétusté m'ont toujours impressionné et pourtant au fond de moi-même j'essayais de me persuader d'être 'moderne'. Dans les années 70, le béton, le faux-bois, les murs orange vif étaient à la mode; à cette époque bien trop de choses ont été détruites. Après avoir travaillé quelques années comme dessinateur en bâtiment, je me suis inscrit au Technikum de Bienne. Je me suis alors rendu compte que mes connaissances en histoire de l'art faisaient défaut, c'est ce qui a éveillé mon intérêt. Plus tard j'ai travaillé comme collaborateur dans un bureau d'architecte à Berne et j'ai enfin pu me consacrer à 'mes vieilles pierres'.

Dans le cadre de mon travail j'ai bientôt dû prendre contact avec les services de conservation des monuments historiques. Certains préjugés que j'avais se sont envolés: la méthode de travail coopérative utilisée dans le domaine de conservation des monuments historiques m'a enthousiasmé même s'il est vrai que parfois elle ne tient pas assez compte des contraintes de la réalité. Toujours est-il que les propositions faites de garder telle structure ou telle construction ont eu sans aucun doute un effet positif sur le résultat de mon travail et ont même eu pour résultat de réduire les frais de construction.

Le poste d''architecte dans le domaine de la conservation des monuments historiques' proposé par l'Office des travaux publics de la Ville de St-Gall en 1986 a été pour moi l'occasion de renouer avec la conservation des monuments historiques et ainsi de contribuer à la sauvegarde du patrimoine de la belle ville de St-Gall.»

Vo